

INSTITUT MAX VON LAUE - PAUL LANGEVIN

H. GUYON
Chef de la Division Réacteur

2 04.76.20.70.00 − 04.76.20.72.72
e-mail: guyon@ill.fr
Télécopie 04.76.96.11.43

Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Nucléaire 15-21 rue Louis Lejeune CS 70013 92541 MONTROUGE Cedex

Nos réf. : DRe HG/ej 2015-0147 Grenoble, le 17 février 2015

Objet: INB n° 67 – Définition de conditions particulières d'application du titre III du décret 99-1046. Réponses aux commentaires adressés par l'ASN Lyon le 29 janvier 2015

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite aux commentaires transmis par courrier électronique le 29 janvier 2015, je vous prie de bien vouloir trouver nos réponses en annexes 1 et 2. Je vous fais également part de nos premières échéances d'inspection et de requalification en annexe 3.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de ma considération distinguée.

H. GUYON Chef de la Division Réacteur

P.J.: Annexe 1: Réponse ILL – Bloc pile – Commentaires par compartiment Annexe 2: Réponse ILL – Autres ESPN – Commentaires par équipement

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des premières échéances IP et RQ